

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Jun 2021

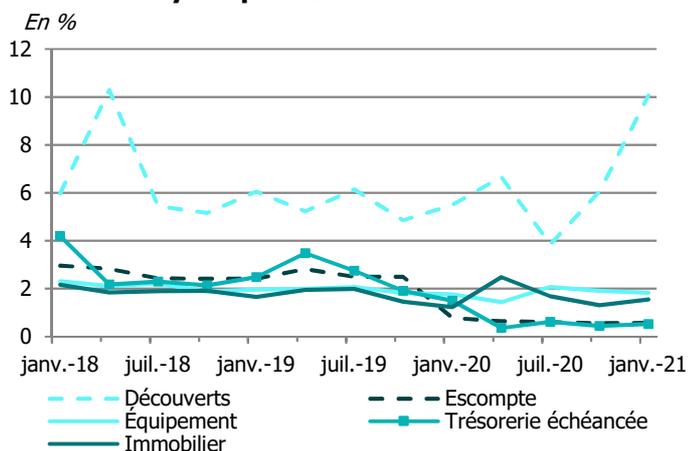
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN MARTINIQUE

1^{ER} TRIMESTRE 2021 REMONTÉE DES TAUX D'INTÉRÊT EN DÉBUT D'ANNÉE

- Le taux moyen des crédits de **trésorerie échancée** enregistre une faible hausse, à 0,53 % (+9 pdb sur le trimestre). En effet, le recours aux prêts garantis par l'État (PGE) – pour lesquels le taux est nul ou proche de zéro – s'amenuise.
- Le taux moyen des **découverts** connaît une croissance forte et s'établit à 10,06 % (+401 pdb). Ce taux était demeuré positionné autour de 5 à 6 % au cours des dernières années, il faut remonter au deuxième trimestre 2018 pour retrouver un niveau comparable de taux. À noter qu'une part significative de cette évolution à la hausse est liée à un seul découvert, de montant très élevé : sans ce financement, le taux moyen des découverts atteindrait 8,48 % (+243 pdb).
- Pour sa part, le taux moyen des **crédits immobiliers** augmente à 1,55 % (+24 pdb). Ce type de financement est celui dont les taux pratiqués localement sont les plus proches de ce qui est observé en France entière (écart de 24 pdb).
- Les **crédits à l'équipement** constituent la seule catégorie de crédits dont le taux moyen se replie en début d'année. Il s'élève ainsi à 1,83 % (-8 pdb). Globalement, les conditions de prêt restent assez différentes des pratiques moyennes nationales, avec une durée plus longue (plus de 15 ans en Martinique, contre moins de 10 ans en France entière) et des prêts exclusivement à taux fixe (28 % de taux variable en France entière).

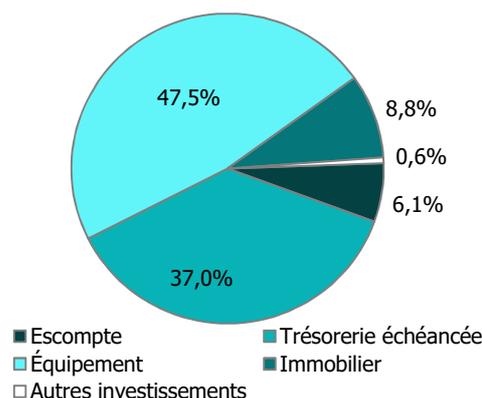
Caractéristiques des nouveaux crédits en Martinique

Taux moyens pondérés des crédits aux SNF



Source : IEDOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)

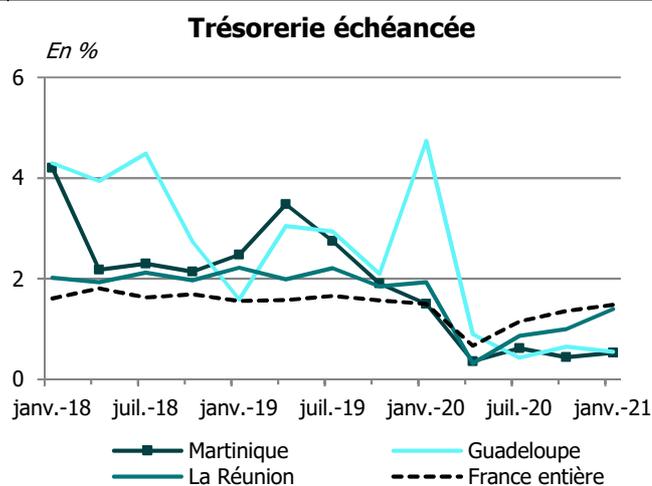
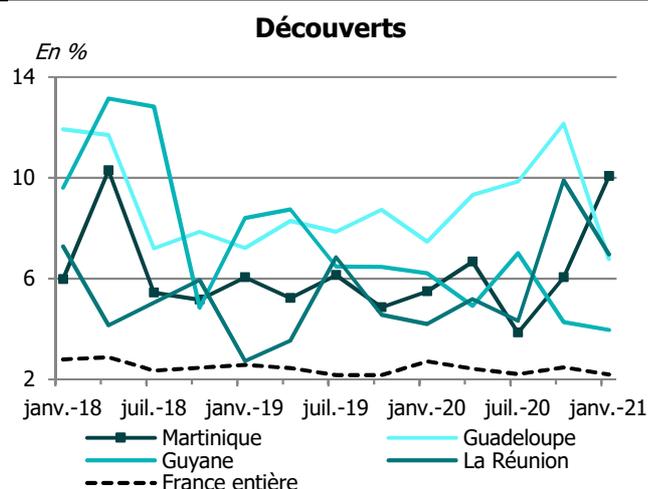


Source : IEDOM

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyens pondérés au T1 2021 (en %)		Taux moyens pondérés au T4 2020 (en %)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière
Découverts	10,06	2,20	6,05	2,48	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	0,53	1,48	0,44	1,36	19	23	96	54	0,25	1,50
Équipement	1,83	1,20	1,91	1,20	183	119	100	82	2,00	1,00
Immobilier	1,55*	1,26	1,31*	1,31	225*	200	100*	93	-	-

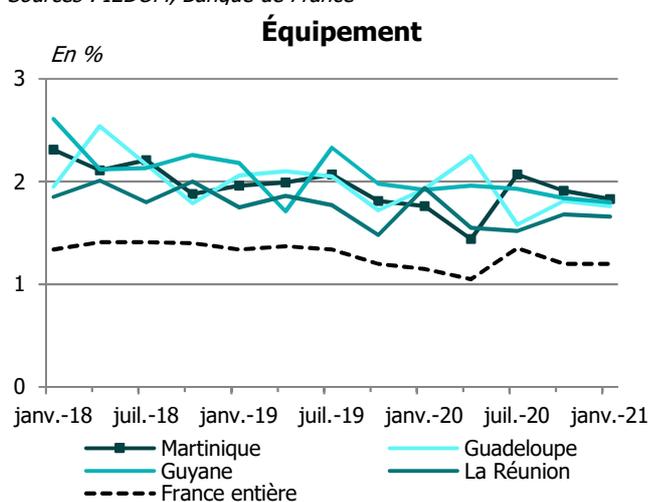
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie

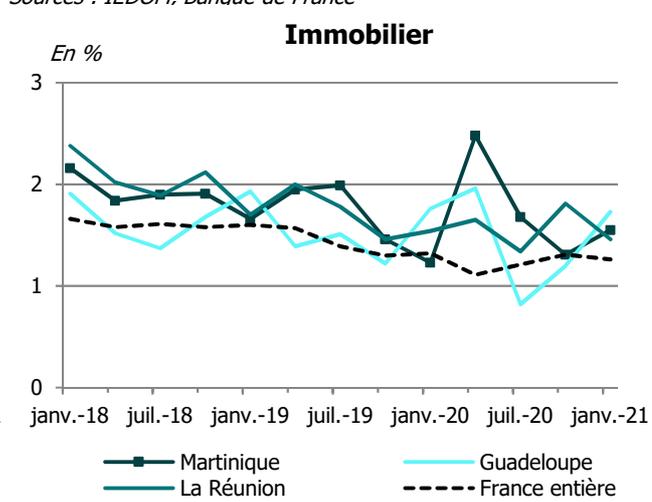


Sources : IEDOM, Banque de France

Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique, elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : C. DORWLING-CARTER – Responsable de la rédaction : N. GOBALRAJA – Rédaction : E. COYAN

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer : juin 2021 – Dépôt légal : juin 2021 – ISSN 2679-0823